

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2023

Axes prioritaires	Leviers	Stratégies	Actions	Indicateurs
Axe I : Un lycée promoteur de valeurs	Levier 1 : Favoriser l'appropriation des valeurs de la République	-Valoriser l'implication des élèves dans toutes les occasions d'appropriation des règles de la démocratie -Participer à la construction du parcours citoyen de chaque élève -Développer l'initiative des élèves pour mettre en pratique les principes de la République		
	Levier 2 : Appliquer les principes éducatifs fondamentaux	-Adopter et faire adopter une attitude conforme au principe d'éducabilité -Veiller à respecter la différence des élèves à besoins éducatifs particuliers dans un objectif d'inclusion -Intégrer dans les démarches pédagogiques et éducatives, les pratiques de différenciation		
	Levier 3 : Développer la confiance en l'Ecole	-Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques permettant d'entretenir l'envie d'apprendre		

		-Lutter contre l'absentéisme de manière précoce -Trouver des solutions éducatives aux manquements vis-à-vis du règlement intérieur -Détecter de manière précoce, le décrochage scolaire potentiel et le traiter collectivement		
	Levier 4 : Réaliser l'alliance éducative avec les parents	-Intégrer l'engagement des parents dans la vie du lycée -Soutenir la parentalité grâce aux dispositifs existants et à l'innovation -Accompagner les choix de parcours		
	Levier 5 : Refuser toute forme de violence	-Aborder les conflits de valeurs au niveau adapté, celui du dialogue interne -Faire vivre le règlement intérieur en donnant des repères et des limites -Caractériser chaque acte de violence et le traiter à la hauteur de sa gravité -Proscrire toute pratique qui pourrait engendrer la violence : l'injustice, la négligence, l'exclusion, le		

		mépris, la discrimination, tout préjugé... -Engager tous les acteurs de l'équipe éducative sur le traitement de la violence, y compris sur les réseaux sociaux -Adopter en toute circonstance la déontologie propre aux agents publics		
Axe II : Un lycée performant	Levier 1 : Piloter en analysant les résultats	-S'inscrire dans une démarche d'auto-évaluation dans le lycée sur la base d'un diagnostic partagé évolutif, pour questionner les pratiques et les résultats des actions engagées -Partager et échanger des données au sein du réseau des lycées 66 et du bassin Perpignan Centre		
	Levier 2 : Installer la coopération entre élèves	-Mettre en œuvre la coopération dans le cadre des enseignements voire expérimenter les classes coopératives -Développer un plan de formation autour de l'écologie relationnelle, permettant d'installer la coopération entre élèves		
	Levier 3 :	-Prendre en		

	Renforcer l'équité entre les publics scolaires accueillis	compte et répondre à la grande pauvreté à l'échelle du lycée et de ses partenaires -Amplifier les solutions inclusives pour la scolarisation des enfants de communautés éloignées de l'Ecole -Renforcer l'égalité entre filles et garçons en termes de résultats, d'acquis scolaires et de poursuite d'études		
	Levier 4 : Faire évoluer le lycée en utilisant les réformes	-Privilegier le rapprochement lycées / enseignement supérieur pour les professeurs principaux mais aussi pour les enseignants dans le cadre de leur discipline -Mettre en œuvre les nouveaux programmes des sections d'enseignement général et technologique en connaissance des attendus de l'enseignement supérieur -Mettre en œuvre la transformation du lycée professionnel en intensifiant les relations avec les entreprises et l'enseignement		

		supérieur -Préparer les élèves pour les nouvelles modalités du baccalauréat et l'évaluation par le contrôle continu ; développer en particulier l'évaluation par compétences		
	Levier 5 : Intégrer l'orientation dans les apprentissage	-Former les enseignants aux pratiques permettant d'associer programmes et perspectives métier -Former les professeurs principaux pour une meilleure connaissance des métiers et des voies de formation -Impliquer l'ensemble de l'équipe éducative et les professionnels de l'orientation dans la mise en œuvre du Parcours Avenir -Impliquer l'équipe éducative dans le programme annuel d'information aux élèves et aux familles sur les métiers et les voies de formation		
Axe III : Un lycée coopératif	Levier 1 : Accroître le travail collectif au sein de la communauté	-Exploiter les instances pour développer la coopération entre les acteurs de l'équipe éducative		

	éducative	et favoriser le partage des stratégies et des résultats -Installer une culture partagée de la pédagogie avec les collègues en amont et l'enseignement supérieur en aval		
	Levier 2 : Echanger avec les parents	-Informier et écouter les familles sur le rôle de l'Ecole et son fonctionnement -Mobiliser les parents dans un cadre valorisant le travail de leurs enfants -Concevoir des espaces physiques ou virtuels, propice à l'échange		
	Levier 3 : Poursuivre et enrichir la coopération avec les partenaires	-Susciter l'engagement actif des partenaires dans les instances éducatives : Région Occitanie, services de l'Etat, associations, acteurs de la vie économique -Coopérer avec les entreprises pour permettre aux élèves de comprendre le monde économique et professionnel et appréhender la diversité des métiers en lien avec le parcours Avenir -Coopérer avec les		

		collectivités pour faciliter les apprentissages en améliorant le cadre de vie, l'accès ausport, à la culture, au numérique... en relation avec les parcours éducatifs		
--	--	---	--	--